



AVIS À LA POPULATION

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 23 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le 23 mai à neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué en date 19 mai s'est réuni dans la salle du préau sous la présidence de Monsieur Édouard de PRADEL de LAMAZE, maire.

DÉLIBÉRATION 2020/013 - OBJET : CONSEIL MUNICIPAL À HUIS CLOS

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, la tenue de la séance est faite à huis clos. Suite à un vote, le Conseil a accepté à l'unanimité la tenue de la séance à huis clos.

DÉLIBÉRATION N° 2020/014 - OBJET : ÉLECTION DU MAIRE

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont :

- nombre de bulletins : 11 - bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 11 - majorité absolue : 6.

A obtenu : Monsieur Edouard de PRADEL de LAMAZE : 11 voix.

Monsieur Edouard de PRADEL de LAMAZE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

DÉLIBÉRATION N° 2020/016 - OBJET : ÉLECTIONS DES ADJOINTS

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Élection du Premier adjoint : après dépouillement, les résultats sont les suivants : - nombre de bulletins : 11 - bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 11 - majorité absolue : 6.

A obtenu : Monsieur Yves TROLET : 11 voix.

Monsieur Yves TROLET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier adjoint au maire.

Élection du Deuxième adjoint : après dépouillement, les résultats sont les suivants : - nombre de bulletins : 11 - bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 11 majorité absolue : 6.

A obtenu : Monsieur Dominique BOURGAIS : 11 voix.

Monsieur Dominique BOURGAIS ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Deuxième adjoint au maire.

Élection du Troisième adjoint : après dépouillement, les résultats sont les suivants : - nombre de bulletins : 11 - bulletins blancs ou nuls : 3

- suffrages exprimés : 8 - majorité absolue : 5.

A obtenu : Madame Florence BERTIN CARPENTIER : 8 voix.

Madame Florence BERTIN CARPENTIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Troisième adjoint au maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

DÉLIBÉRATION N° 2020/017 - OBJET : DÉSIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN

Sont désignés :

- titulaire : Monsieur Edouard de PRADEL de LAMAZE,

- suppléant : Monsieur Hubert LESEIGNEUR.

DÉLIBÉRATION N° 2020/018 - OBJET : DÉLÉGUÉS AU SDE (76)

Est élu délégué titulaire : Monsieur Yves TROLET,

Est élu délégué suppléant : Monsieur Dominique BOURGAIS.

DÉLIBÉRATION N° 2020/019 - OBJET : DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE SIGY-EN-BRAY

Ont été proclamés délégués titulaires ayant obtenu la majorité absolue :

- Monsieur Dominique BOURGAIS,

- Monsieur Stéphane DECHAMPS.

Ont été proclamés délégués suppléants ayant obtenu la majorité absolue :

- Monsieur Edouard de PRADEL de LAMAZE,

- Monsieur Hubert LESEIGNEUR.

DÉLIBÉRATION N° 2020/021 - OBJET : DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE ET SPORTIVE DU COLLÈGE DE BUCHY

Ont été proclamées déléguées titulaires ayant obtenu la majorité absolue :

- Madame Carole LECHEVALIER,

- Madame Céline DESSEAUX.

A été proclamée déléguée suppléante ayant obtenu la majorité absolue :

- Madame Florence BERTIN-CARPENTIER.

DÉLIBÉRATION N° 2020/022 - OBJET : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CCAS

Une seule liste de cinq personnes se porte candidate.

La liste est composée de mesdames et messieurs :

- LECHEVALIER Carole,

- BOURGAIS Dominique,

- DECHAMPS Stéphane,

- de PRADEL de LAMAZE Louis-Anselme.

L'élection donne le résultat suivant : votants : 11.

La liste présentée est déclarée élue avec 11 voix pour.

DÉLIBÉRATION N° 2020/023 - OBJET : COMMISSIONS COMMUNALES

Les commissions communales ont été composées de la manière suivante :

• FINANCES - BUDGET - IMPÔTS

- Monsieur Edouard de PRADEL de LAMAZE,

- Monsieur Louis-Anselme de PRADEL de LAMAZE,

- Madame Carole LECHEVALIER,

- Madame Florence BERTIN-CARPENTIER,

- Monsieur Yves TROLET.

• CHEMINS - SÉCURITÉ

- Monsieur Hubert LESEIGNEUR,

- Monsieur Stéphane DECHAMPS.

• CIMETIÈRE

- Monsieur Rodolphe CHEVALIER,

- Monsieur Louis-Anselme de PRADEL de LAMAZE.

• BÂTIMENTS COMMUNAUX ET ESPACES VERTS

- Monsieur Stéphane DECHAMPS,

- Monsieur Philippe BARRET.

Etant précisé que Monsieur Philippe BARRET sera responsable de l'église spécifiquement et Monsieur Stéphane DECHAMPS du clos couvert des bâtiments.

• JEUNESSE - SPORTS - LOISIRS

- Madame Carole LECHEVALIER,

- Madame Céline DESSEAUX.

• COMITÉ DES FÊTES

Sont désignés délégués de la commune au sein du Comité des fêtes :

- titulaire : Madame Florence BERTIN-CARPENTIER,

- suppléant : Monsieur Edouard de PRADEL de LAMAZE.

• RESPONSABLES DE L'AGENT COMMUNAL

- Monsieur Stéphane DECHAMPS,

- Monsieur Philippe BARRET.

RESPONSABLES DE LA GARDERIE

- Madame Carole LECHEVALIER,

- Monsieur Yves TROLET (transport).

DÉLIBÉRATION N° 2020/024 - OBJET : VALIDATION DES ORIENTATIONS

Le Conseil Municipal nouvellement constitué prend acte des orientations prises par les membres de l'ancien Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de valider ces orientations à savoir :

- l'ouverture de la garderie accueillant les enfants de Bois-Hérault

allant à l'école de Buchy le matin en attendant le car et le soir ;

- il sera proposé à l'école de Buchy que la commune de Bois-Hérault puisse accueillir d'autres enfants hors communes ;

- Madame Carole LECHEVALIER et Monsieur Yves TROLET sont mandatés pour prendre toutes les mesures sanitaires liées au COVID 19.

- de mettre à disposition le local de l'école de Bois-Hérault en cas de besoin pour l'école primaire de Buchy.